

Une nouvelle aventure
commence ! 

Infos communales Saint-Médard 2020



**Nouvelle équipe,
Nouvelle aventure
Et quelques changements !!**



L'adresse mail de la mairie a changé :
mairie@saintmedardenforez.fr

Merci désormais d'adresser tous vos mails à cette nouvelle adresse !



Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi	13h30 à 17h30
Mardi	8h00 à 12h30
Jeudi	13h30 à 17h30
Vendredi	8h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi	8h00 à 12h00



Voici le nouveau site internet de Saint-Médard :
<http://saintmedardenforez.free.fr/>

L'ancien site <http://www.stmedardenforez.free.fr> existe toujours pour
l'historique mais n'est plus mis à jour.

La mise à jour est faite sur le nouveau site.

**Et vous retrouverez à la fin de chaque feuille d'infos,
« Petit écho de la com' »,
nouvelle rubrique proposée par la commission communication
pour partager des sujets variés avec vous !
Bonne lecture !**

COMPTE RENDU du Conseil Municipal

Du Lundi 29 juin 2020

Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR – Laure SIRGUEY – Valérie AUBRY – Céline BLONDEAU – Marc BOUTEILLE – Claudine FARGIER - Michel FAURE - Valentino GOFFART - Yves LAURANSON - Françoise MERLLIE – Cédric NICLOU – Sophie THIVILLIER

Absent excusé : Cédric BECKER

A l'ordre du jour :

- Tirage au sort des jurés d'assises
- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs CCID
- Personnel Communal
 - Recrutement des contractuels pour les besoins temporaires et saisonniers d'activité et les remplacements
- Avis sur l'autorisation environnementale d'exploiter une installation de production et impression des films rétractables déposée par la société RKW Castelletta SAS pour le site de Chamboeuf
- Vote des trois taxes locales
 - Taxe d'habitation
 - Taxe foncière sur bâti
 - Taxe foncière sur non bâti
- Vote des subventions aux associations communales pour 2020
- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2019 du budget principal, des budgets annexes Assainissement et Logements
- Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes Assainissement et Logements
- Vote du budget primitif principal 2020 et du budget annexe Assainissement 2020
- Questions diverses



à retenir !

Samedi 15 août

- Grillade des amis boulistes

Samedi 15 août à 9 heures à l'église

- Messe

Vendredi 11 septembre à 19 heures

- Conseil municipal

Dimanche 20 septembre

- Vide-greniers*

Dimanche 4 octobre

- Course de vélos – Trophée Roger Rivière*

Samedi 10 octobre

- **Date retenue pour le repas des classes en « 0 »**
Allez en dernière page, pour plus d'infos !!

Dimanche 25 octobre

- Soupe aux choux organisée par le Comité des Fêtes*

Vendredi 6 novembre à 19 heures

- Conseil municipal

Samedi 14 novembre à midi

- Repas des anciens*

*** sous réserve de la situation sanitaire**

Horaires de la mairie pendant l'été

La mairie reste ouverte tout l'été mais elle sera fermée tous les samedis à compter du 20 juillet et ce jusqu'au 31 août.



Tirage au sort des jurés d'assises

Suite à la réunion du vendredi 12 juin à Feurs, **la commune de Saint-Médard a été tirée au sort**. En tant que citoyen, vous pouvez être appelé à siéger à la cour d'assises, aux côtés de juges professionnels, pour juger les affaires pénales les plus graves. Une première liste préparatoire est établie dans chaque commune par un tirage au sort effectué sur les listes électorales sous l'autorité du maire. Tel a été le cas ce lundi 29 juin dans notre village, où trois personnes ont été tirées au sort. Ces dernières vont être informées par courrier.

Renouvellement de la CCID

Le code général des impôts prévoit dans chaque commune d'instituer **une Commission Communale des Impôts Directs (CCID)** composée du maire et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants.

Cette commission a un rôle essentiellement consultatif, d'une part, elle donne son avis sur les valeurs locatives des immeubles bâtis et non bâtis qui lui sont soumises. D'autre part, elle transmet à l'administration fiscale toutes les informations qu'elle juge utiles relativement à la matière imposable dans la commune.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Loire sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Personnel communal

Recrutement des contractuels pour les besoins temporaires et saisonniers d'activité et les remplacements

1. **Recrutement d'un emploi saisonnier** pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir la mise à jour de l'archivage, tri, classement, rangement. Il s'agit d'un contrat de 4 semaines allant du 6 au 31 juillet et pour une durée hebdomadaire de 32 heures.
2. **Recrutement et prolongation d'un agent contractuel pour faire face à une surcharge de travail au secrétariat de mairie** et notamment à la mise à jour de l'archivage, mise à jour du dossier cimetière, du dossier élections, des dossiers urbanisme, déménagement de l'accueil mairie suite aux travaux prévus en septembre. Il s'agit d'un contrat de 6 mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020 et pour une durée hebdomadaire de 35 heures.
3. **Recrutement d'un agent contractuel suite à l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant les services périscolaires**, pour la surveillance et la sécurité des enfants sans oublier l'entretien et le nettoyage des locaux durant les vacances scolaires. Il s'agit d'un contrat de 12 mois allant du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, pour une durée hebdomadaire de 13 heures annualisée.

Le conseil municipal a approuvé ces recrutements à l'unanimité.

Installation de production et impression de films rétractables

Avis sur l'autorisation environnementale d'exploiter une installation de production et impression des films rétractables déposée par la société RKW Castelletta SAS pour le site de Chamboeuf

Laure Sirguy, adjointe au maire, a présenté la demande de la société RKW Castelletta, portant ouverture d'une enquête publique en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter, une installation de production et films rétractables à Chamboeuf. Il s'agit d'une demande de régularisation et d'extension du site.

Les communes de Chamboeuf, Aveizieux, Cuzieu, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Galmier, Veauche et Saint-Médard-en-Forez doivent se positionner et notre commune a donné un avis favorable à la majorité, 13 voix pour et 2 abstentions.

Vote des 3 taxes locales

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, a présenté les caractéristiques de ces trois taxes locales avant de passer au vote :

1. **La Taxe d'habitation** est un impôt local qui dépend des caractéristiques de votre logement, de sa localisation et de votre situation personnelle (revenus, composition du foyer...) au 1er janvier. Vous devez la payer si vous êtes propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit de votre habitation principale. Vous devrez également la payer pour votre résidence secondaire, si vous en avez une. Vous pouvez bénéficier d'exonération dans certains cas.



2. **La Taxe foncière sur le non bâti** est un impôt local dû par les propriétaires ou les usufruitiers de propriétés non bâties au 1er janvier de l'année d'imposition..., les sols des propriétés bâties, des cours et des dépendances, les sols occupés par des chemins de fer.



3. **La Taxe foncière sur les propriétés bâties** est un impôt local qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier ou les usufruitiers. Retour sur le mode calcul de l'impôt et les possibles exonérations ou dégrèvements. Cela concerne les locaux d'habitation, des sols des bâtiments et des terrains formant une dépendance indispensable et immédiate à ces constructions, sans oublier les parkings.

Monsieur le Maire a proposé d'augmenter la taxe d'habitation pour suivre l'évolution du coût de la vie qui ne fait qu'augmenter, le taux passe alors de 15,51 à 16,50%, restant néanmoins inférieur à 1%. Les autres taxes restent inchangées.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

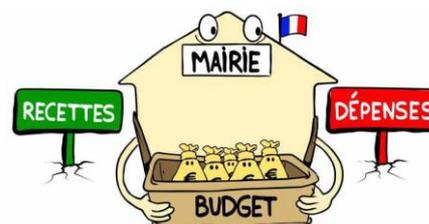
Vote des subventions aux associations communales pour 2020

La commune accompagne tout au long de l'année les associations du village. Monsieur le Maire a présenté les différentes subventions allouées aux associations, un soutien financier sans oublier la gratuité du prêt des salles pour toutes manifestations, des photocopies et l'aide des employés communaux...

Approbation des comptes

Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2019 du budget principal, des budgets annexes Assainissement et Logements

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, a fait une présentation générale d'un budget communal « Qu'est-ce qu'un budget communal ? », l'occasion pour les nouveaux élus de comprendre le fonctionnement des différents documents budgétaires.



S'en est suivie ensuite la présentation des comptes de gestion et comptes administratifs 2019 du budget principal, des budgets annexes Assainissement et Logements, de notre commune, exposée par Monsieur le Maire et Mme Nadine ESCOT, secrétaire générale.

Budget principal :

Résultat de clôture de fonctionnement avec un excédent de 78 693,53€.

Service annexe « assainissement » :

Résultat de clôture de fonctionnement avec un excédent de 15 196,06€.

Service annexe « logements » :

Résultat de clôture de fonctionnement avec un excédent de 6 820,07

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes de gestion, les comptes administratifs de la commune et des services annexes.

Affectation du résultat

Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes Assainissement et Logements

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes « assainissement » et « logements ».

Vote du budget

Vote du budget primitif principal 2020 et du budget annexe Assainissement 2020

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, présente à l'assemblée le **budget primitif 2020 du budget communal** arrêté lors de la réunion des finances du 17 juin 2020. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le budget proposé par le Maire et vote les crédits nécessaires à son équilibre comme précisé ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Section FONCTIONNEMENT	657 022,00 €	657 022,00 €
Section INVESTISSEMENT	680 708,00 €	680 708,00 €
TOTAL	1 337 730,00 €	1 337 730,00 €

Il est en de même pour le budget Assainissement approuvé à l'unanimité :

	Dépenses	Recettes
Section FONCTIONNEMENT	98 102,00 €	98 102,00 €
Section INVESTISSEMENT	86 189,00 €	86 189,00 €
TOTAL	184 291,00 €	184 291,00 €

QUESTIONS DIVERSES

La Commission Communication

Conformément à notre programme électoral, la commission communication va mettre en place sur cette fin d'année 2020 :

- ✚ **Un Conseil Municipal de Jeunes avec les enfants du village** nés entre 2010 et 2012 (CE2, CM)



- ✚ **Le Pédibus, le bus piéton** est un accompagnement des enfants vers l'école. Des parents, à tour de rôle, conduisent à pied un groupe d'enfants en faisant des arrêts sur le trajet pour récupérer des enfants qui rejoignent le convoi. **Un questionnaire sera distribué à chaque famille dès la rentrée scolaire.**

INFOS ASSOCIATIVES et COMMUNALES

La bibliothèque a rouvert ses portes

La bibliothèque sera ouverte tout l'été, **les samedis matin de 9h30 à 11h30**, sauf le samedi 15 août. Nous comptons toujours sur vous pour les gestes barrières (obligatoires dans les lieux qui accueillent du public), attente à l'extérieur, distance dans la file d'attente, masques personnels obligatoires, une seule famille à la fois dans nos locaux exigus.

A l'entrée, déposez vos livres-retour dans une caisse prévue à cet effet, puis lavage des mains avec gel. Choix de nouveaux ouvrages. Quant à nous, nous désinfecterons vos livres-retour, nous les déposerons dans une caisse « propre » et ils resteront en quarantaine jusqu'à la semaine suivante où ils reprendront place dans les rayons. De nouvelles acquisitions ont été faites, elles seront disponibles dans le courant de l'été : venez les découvrir...



Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer merci de nous contacter par mail :
bibli-smedard42@orange.fr

Subvention de l'association la Bulle Verte pour l'enlèvement de votre cuve à fioul

Vous envisagez de changer votre cuve à fioul par un autre mode de chauffage : **l'association « La Bulle Verte » peut vous verser une aide financière** pour l'enlèvement de votre cuve à fioul. La mairie de Saint-Médard peut vous renvoyer par mail, la procédure à suivre et le formulaire de demande d'aide Bulle Verte ou vous pouvez demander une copie de ces documents.

Coupure d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de ses clients, ENEDIS est conduit à programmer des travaux qui entraîneront **une coupure d'électricité sur le territoire de la commune le mercredi 15 juillet 2020 entre 8h30 et 13h30**. Voici les hameaux concernés : Route du Guillaume, Le Blanc, Le Buyet, Les Chorinnes, Route de la petite Terre, Miraudon, Le Guillaume, Savie, Chemin du Vert, Miraudon, Le Prenat, La Conche, Chemin de Champ Besson.

Passage de la Ludo 'mobile

Nous tenons à vous informer que le service ludothèque va reprendre une partie de ses missions : Un service « drive » sera déployé à compter du 1er juillet afin de récupérer les jeux empruntés avant la crise sanitaire du COVID-19.

Une permanence sera organisée sur notre commune, le mercredi 29 juillet de 14 à 15 heures, sur le Parking rue de Bellevue.



Vigilance - Gendarmerie

La Gendarmerie nous alerte sur un incident arrivé sur la commune de l'HOPITAL LE GRAND :

« Un habitant de L'HOPITAL LE GRAND a remarqué que des enjoliveurs étaient posés devant son portail ainsi que ceux de ses voisins, il soupçonne que cela peut être du repérage. Effectivement, cela peut être une pratique afin de constater s'il y a des allers et venues dans les domiciles »

Si vous constatez de tels faits, merci de contacter la Gendarmerie (Tel 17).

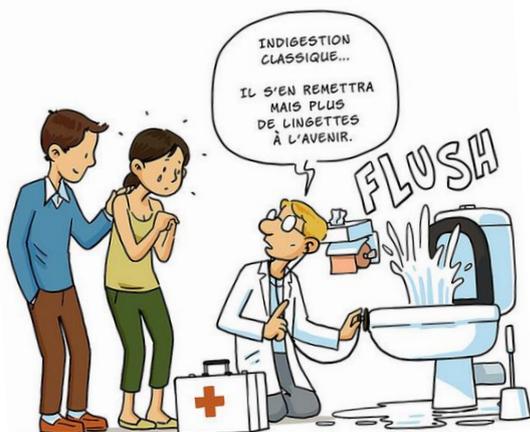
INFOS DIVERSES

Le Frelon Asiatique

La **progression** du **Frelon asiatique** en Auvergne/Rhône-Alpes se poursuit et la destruction des nids est aujourd'hui, le seul moyen d'action permettant de limiter l'expansion du ravageur sur la région.



Ne jetez pas les lingettes dans les toilettes, mais dans les poubelles !



20
L'utilisation de lingettes produit 20 fois plus de déchets qu'un nettoyage classique

Dispositions en faveur du vélo

Afin d'encourager la pratique du vélo par les Français dans le cadre du déconfinement, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a pris des mesures d'aide financière et annoncé un plan de 20 millions d'euros : le Coup de Pouce Vélo. Le Coup de Pouce Vélo s'intègre au dispositif du programme Alvéole, porté en partenariat avec la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette).

Il est valable jusqu' au 31 décembre 2020.

Le coup de pouce vélo stationnement permet de financer les attaches vélos et leur pose à hauteur de 60% de l'investissement Hors Taxes, avec un plafond de 150 € par emplacement. Les bénéficiaires éligibles au programme Alvéole Coup de Pouce Vélo stationnement sont les mêmes que pour le programme Alvéole en place depuis février 2019 : les gares, les collectivités, les bailleurs sociaux, les universités, les acteurs privés d'utilité sociale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://programme-alveole.com/coup-de-pouce-velo-stationnement-temporaire>

Sébastien DESHAYES

Vice-Président à Forez Est



Une fois n'est pas coutume, **Sébastien DESHAYES** a été élu, vendredi 10 juillet à Feurs, **9^{ème} Vice-Président à la Communauté de Communes de Forez Est.**

« Partis d'une feuille blanche, nous avons réussi à mettre en place **un pôle ingénierie et technique.** Nous avons travaillé également sur la **mutualisation** et nous avons ainsi instauré **un marché accord-cadre multi-attributaire de voirie**, un concept qui a pour but de soulager les collectivités au niveau administratif, évitant alors les marchés publics. Nous avons aussi fait l'acquisition de **radars pédagogiques**, mis à disposition des communes de notre intercommunalité.

Tout est devant nous, le chemin ne finit pas, plus on avance, plus la route s'ouvre à nos yeux. En effet, il y a encore tant de choses à faire, à construire ensemble, telles sont les raisons de **ma candidature animée d'une volonté de continuer d'agir et de servir cette belle et grande intercommunalité.** J'ai toujours défendu et préservé ce message, il **faut parfaire l'intercommunalité sans défaire les communes** ».

Voici les grandes lignes du discours de notre Maire, un discours qui a eu l'effet escompté étant donné que Sébastien DESHAYES a obtenu **64 voix pour 71.**

FOREZ Politique locale

Jean-Pierre Taite élu président du conseil communautaire Forez-Est

Dans cette intervention, il a également indiqué sa volonté de travailler avec l'ensemble des communes de la CCFE. « Pour cela, nous créons un conseil des maires, a-t-il précisé. Aucune décision ne passera si je n'ai pas un accord de cette nouvelle instance. » Des maires qui n'ont pas manqué de cette soirée, notamment par l'intermédiaire de Pierre Simard, deuxième adjoint de Saint-Baspin, premier magistrat de Saint-Baspin. « Je regrette de ne pas avoir le choix, a-t-il expliqué. J'aurais aimé qu'un scénario le projet et que je ne me contente pas de signer un blanc-seing. Mais, après ce qu'on m'a dit, il paraît que ça se passe comme ça. » L'Élu regrette également que son président honoraire plusieurs mandats. « Jusqu'à présent, nous avions un président à temps plein, a-t-il ajouté. Nous allons devoir apprendre à le partager avec la ville de Feurs et le Conseil régional. »

Déjà maire de Feurs et vice-président du conseil régional, Jean-Pierre Taite s'installe à la présidence de l'intercommunalité à laquelle appartient sa commune.

Une nouvelle fois seul candidat dans une élection, Jean-Pierre Taite a été élu président du conseil communautaire de Forez-Est (CCFE), vendredi soir, à l'hippodrome de Feurs avec un total de 48 voix sur les 71 possibles.

Pas d'unanimité

Avant même le vote, l'élu forezien avait insisté sur sa volonté de s'entourer de personnes sur lesquelles il pourrait s'appuyer pour mener à bien sa mission. « Depuis que je suis élu, je n'ai jamais réussi sans une équipe », a-t-il indiqué avant de la décrire en détail.

Dans cette intervention, il a également indiqué sa volonté de travailler avec l'ensemble des communes de la CCFE. « Pour cela, nous créons un conseil des maires, a-t-il précisé. Aucune décision ne passera si je n'ai pas un accord de cette nouvelle instance. » Des maires qui n'ont pas manqué de cette soirée, notamment par l'intermédiaire de Pierre Simard, deuxième adjoint de Saint-Baspin, premier magistrat de Saint-Baspin. « Je regrette de ne pas avoir le choix, a-t-il expliqué. J'aurais aimé qu'un scénario le projet et que je ne me contente pas de signer un blanc-seing. Mais, après ce qu'on m'a dit, il paraît que ça se passe comme ça. » L'Élu regrette également que son président honoraire plusieurs mandats. « Jusqu'à présent, nous avions un président à temps plein, a-t-il ajouté. Nous allons devoir apprendre à le partager avec la ville de Feurs et le Conseil régional. »

Jean-Pierre Taite, le nouveau président de la CCFE, s'est engagé à travailler avec tous et pour tous. Photo: Projeck/Yves GAUTHIER

« Nous tournons une page » Pour autant, la réserve de voix travaillée depuis quelques semaines a largement suffi pour que Jean-Pierre Taite dispose de 100% de l'effectif qu'il prétendait. Les tentatives de fraude n'ont obtenu tout au plus que 29 voix accompagnées de deux bulletins blancs, laissant une large majorité aux vainqueurs.

« Ce soir, nous tournons une page, à l'instar du nouveau président de la CCFE. Et chacun d'entre vous va contribuer à l'écrire. Le plus important se retrouvera à la fin du mois de juillet pour entrer dans le vif du sujet. » Yves GAUTHIER

Cette défection d'une partie de la

vous donne ma parole que chacun de vos voix comptera autant que celle de votre voisin. Le chemin s'ouvre et les projets de modifications seront pris en commun. »

LES VICE-PRÉSIDENTS ET LEURS DÉLÉGATIONS

 Didier Bernis, 1 ^{er} vice-président, eau et assainissement.	 Pierre Viricel, 2 ^e vice-président, finances.	 Gérard Dubois, 3 ^e vice-président, aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la mobilité.	 Christian Denis, 4 ^e vice-président, l'économie et de l'agriculture.	 Gilles Dupin, 5 ^e vice-président, environnement et du développement durable.
 Simone Coublé, 6 ^e vice-présidente, ressources humaines.	 Gérard Menchon, 7 ^e vice-président, santé, du social, de l'insertion, du Pile et du sport.	 Georges Rochette, 8 ^e vice-président, gestion des déchets.	 Sébastien Deshayes, 9 ^e vice-président, voirie, aménagement des zones économiques.	 Robert Flamand, 10 ^e vice-président, travaux et du patrimoine.
 Christian Mallard, 11 ^e vice-président, tourisme.	 Véronique Chaverset, 12 ^e vice-présidente, mutualisation et contractualisation.	 Georges Suzan, 13 ^e vice-président, petite enfance, enfance et jeunesse.	 Christophe Guillaume, 14 ^e vice-président, communication, nouvelles technologies et informatique.	 Jacques De Lempis, 15 ^e vice-président, commerce, événementiel et culture.

Banquet des classes en « 0 »

La date du 10 octobre 2020 avait été retenue pour le banquet des classes en « 0 ».

Au vu de la situation actuelle, le groupe s'est à nouveau réuni et plusieurs questions se posent :

- | | | | | |
|--|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| 1. Devons-nous le maintenir à cette date ? | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| 2. Devons-nous l'annuler ? | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| 3. Devons-nous le reporter début 2021, date retenue le 6/02/2021 ? | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |

Veuillez indiquer votre Nom et Prénom :

Nous avons besoin de votre avis et nous vous remercions de bien vouloir **nous retourner le bon ci-dessus avant le 25 juillet 2020.**

Soit par mail à : giraud-odile@orange.fr

ou à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Le groupe se réunira fin juillet et une décision définitive sera prise et vous sera communiquée.

Merci par avance pour vos retours !

Inscrivez-vous pour recevoir la feuille d'infos par mail et/ou les infos/alertes Mairie

- ✚ Vous souhaitez recevoir la feuille d'infos par mail, ainsi que les infos/alertes Mairie, veuillez indiquer votre adresse mail et retourner le coupon dans la boîte aux lettres de la mairie ou adresser un mail directement à mairie@saintmedardenforez.fr :



.....

- ✚ Vous ne souhaitez pas de changement au niveau de la feuille d'infos et continuer à la recevoir sous format papier, mais vous souhaitez recevoir les infos/alertes par mail, veuillez indiquer votre adresse mail et retourner le coupon dans la boîte aux lettres de la mairie ou adresser un mail directement à mairie@saintmedardenforez.fr :

.....



Le petit écho de la Com'



L'été est là, il va faire chaud. Oubliez merguez, frites, pizzas. Mettez sur les soupes froides !

Il suffit de couper les légumes en gros morceaux, de tout mixer et le tour est joué.

Pour 2 personnes : 600g de tomates, 150g (1/3) de concombre, 100g (1/2) de poivron, 60g (1/4) d'oignon rouge, 1/2 gousse d'ail.

Rajouter 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique, 3 cuillères à soupe d'huile d'olive, sel.

Option canicule : + 3 glaçons

On peut épaissir avec de la mie de pain préalablement trempée.



Bon Appétit et Bel Été à tous